



La Communauté de Communes  
du Massif du Vercors

## Chantiers Vertaco Juillet 2019 Communauté de communes du massif du Vercors

### ⇒ Principes de fonctionnement des chantiers jeunes « Chantiers Vertaco »:

- Ils sont proposés aux jeunes du territoire de 14 à 17 ans. Les jeunes en résidence secondaire ne peuvent candidater.

**Du lundi 08 au vendredi 12 juillet 2019**, au niveau de la piste de ski-roues de Corrençon-en-Vercors. Il s'agit principalement de s'occuper de l'entretien et l'amélioration de la piste (élagage, réalisation de barrières de protection en bois, montage de porte-carabines....).

- ✓ Chaque jeune effectue 20h de travail rémunéré, sur une semaine le matin.
- ✓ L'encadrement est assuré par le responsable de la piste de ski-roues.
- ✓ Ces travaux ne demandent pas d'aptitudes physiques et / ou techniques particulières. Mais ils nécessitent une participation active et une motivation certaine de chacun.
- ✓ Les jeunes sont rémunérés à partir de la base horaire SMIC et - 10 % à 20% de l'heure (brut salarial), en fonction de leur âge.
- ✓ Les jeunes sont donc en situation professionnelle, les absences éventuelles seront décomptées.

### ⇒ Comment s'inscrire :

- Remplir une demande d'inscription (voir p 2 et 3) accompagnée d'une lettre de motivation.

Date limite pour déposer votre dossier à la CCMV : samedi 25 mai 2019

Afin d'optimiser vos chances pour être pris sur un chantier cet été, nous vous conseillons également de déposer un dossier auprès de votre commune ou auprès du Point Information Jeunesse (PIJ) à l'Agopop Maison des habitants. Ces dossiers sont téléchargeables sur leur site. Chaque structure a son propre dossier.

Les animateurs jeunes de la CCMV et du PIJ peuvent apporter une aide et des informations complémentaires, lors de leurs permanences à la cité scolaire les mardis et jeudis.

### ⇒ Le choix des candidats :

- Le choix des candidats est effectué par une commission composée de techniciens et d'élus de la Communauté de communes du massif du Vercors.

La commission de sélection est fixée au 06 juin 2019

**Si votre candidature est retenue d'autres documents vous seront demandés (Photocopie de la carte d'identité, l'attestation vitale avec numéro propre au jeune, RIB compte du jeune, copie vaccinations, certificat médical d'aptitude au travail).**



La Communauté de Communes  
du Massif du Vercors

**Chantiers Vertaco**  
**Juillet 2019**  
**Communauté de communes du massif du Vercors**

**Dossier d'inscription**

Date limite pour déposer le dossier : 25 mai 2019

Nom prénom du candidat :

Date de naissance :

Adresse :

---

Nom prénom du représentant légal :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

---

**Merci de répondre à ces 2 questions**

- **Les années précédentes**, avez-vous déjà participé à un « Chantier Vertaco » sur l'une des communes du territoire ou au Point Information Jeunesse ou à la CCMV ?

Oui  Non

Si oui, en quelle année et où ?

- **Les années précédentes**, avez-vous été refusé à un « Chantier Vertaco » sur l'une des communes du territoire ou au Point Information Jeunesse, à la CCMV ?

Oui  Non

Si oui, en quelle année et où ?

**N'oubliez pas de joindre votre lettre de motivation.**



La Communauté de Communes  
du Massif du Vercors

## Chantiers Vertaco Juillet 2019 Communauté de communes du massif du Vercors

### Autorisation parentale

Je soussigné(e) :

Représentant (e) légal (e) de l'enfant :

L'autorise à :

- Participer aux Chantiers Vertaco organisés par la Communauté de communes du massif du Vercors  
Du 08 au 12 juillet 2019
- Etre véhiculé (e) pour les déplacements sur le lieu des chantiers,
- Effectuer un travail de 20 heures hebdomadaires et percevoir un salaire en rapport avec cette activité professionnelle et son âge,
- Conclure un contrat de travail avec la Communauté de communes du massif du Vercors dans les conditions énoncées ci-dessus

**Attention :**

La signature du contrat de travail ne peut se faire qu'en présence d'un tuteur légal

Un certificat médical à l'aptitude d'une activité professionnelle sera exigé lors de la signature du contrat.

De plus, j'autorise si besoin, le responsable du chantier à faire pratiquer toutes interventions médicales et chirurgicales jugées nécessaires par un médecin.

Fait à :

Le :

Nom, prénom manuscrit et signature du représentant légal :